

DOSSIER TECHNIQUE

Skylux[®] PC

parois de coupoles en polycarbonate





Description générale du produit

Les parois de coupoles Skylux® sont composées de plaques en polycarbonate extrudées. Elles peuvent être exécutées à paroi simple, double, triple ou quadruple. Plusieurs types de parois peuvent être combinés à l'assemblage de la coupole.

La coupole Skylux® en polycarbonate dispose du marquage CE selon EN 1873:2014+A1:2016.

Caractéristiques spécifiques

Caractéristiques mécaniques	Résistance aux chocs: 250 fois plus résistant que du verre à épaisseur égale. Il n'y a pas de dégâts suite à la chute d'une boule en acier de 250 g. d'une hauteur de 1m (hard body impact test selon NBN EN 1873:2014+A1:2016). SB 1200 (soft body impact test selon NBN EN 1873:2014+A1:2016).
Dimensions	Épaisseurs de paroi : entre 3 et 5 mm (selon les dimensions des parois) Dimensions des parois: liste des dimensions sur demande
Densité	1200 kg/m ³

Caractéristiques spécifiques: en fonction d'exécution

	simple paroi		double paroi			3 parois		4 parois	
exécution	A	AA	AD	AH	AO	AHH	AOO	AHHA	AHOA
valeur U_t^*	5,17	2,90	2,90	2,90	2,90	1,70	1,70	1,28	1,28
isolation acoustique R_w (dB) selon EN ISO 140-3	12	20	20	20	20	22	22	23	23
transmission lumineuse LT selon EN 410 (ou EN ISO 13468 pour coupoles à simple paroi)	88%	77%	51%	79%	73%	71%	61%	64%	59%
facteur Solaire Absolu g selon EN 410	83%	69%	50%	72%	63%	63%	48%	52%	46%

A paroi claire en polycarbonate H paroi claire en acrylique
D paroi opaline en polycarbonate O paroi opaline en acrylique

La réflexion de la lumière visible est calculée ainsi $100 - LT$ (%)

La réflexion de l'énergie solaire est calculée ainsi $100 - g$ (%)

* Valeurs U_t : U (transparent) ou valeurs d'isolation pour les coupoles à simple et double paroi selon EN 1873:2014+A1:2016 déterminé selon EN 673 ou valeurs U_t de coupoles à triple paroi selon le procédé EN ISO 12567-2.

Attestations et certificats

- CE selon EN 1873:2014+A1:2016
- Déclaration de Performance DoP n° 002DoP2013-05
- Certificat 1200 Joule Cebtp D313.9.823.1/2 et SB 1200 (EN 1873:2014+A1:2016)
- Valeur d'isolation acoustique Rw déterminée selon EN ISO 140-3 (rapport P902622-B)

Attestation au feu

- paroi acrylique E (EN 13501-1)
- paroi polycarbonate M2 (NF P.92.507)
- paroi polycarbonate classe 1Y (BS 476)
- paroi polycarbonate B, s1-d0 (EN 13501-1)

SKYLUX IS A REGISTERED BRAND OF AG.PLASTICS
SPINNERIJSTRAAT 100 - B-8530 STASEGEM
T +32 (0)56 20 00 00 - F +32 (0)56 21 95 99
INFO@SKYLUX.BE
WWW.SKYLUX.BE

